

Saillat

SUR VIENNE



CLIN D'ŒIL



Bulletin municipal
JANVIER 2023

Sommaire

INFOS MUNICIPALES

- Infos pratiques 2

- Mot du Maire 3

- Compte rendu du conseil municipal 4-7

- Etat civil 2021 7

- Le Conseil des jeunes / Frais de séjour 8

- Inscription liste électorale 9

- Assistante sociale 9

- Service national 9

- Tarifs communaux / Téléthon 2021 10

- Recensement 11

- Collecte des encombrants 12

- Les nouveautés de la POL 13

- Repas des aînés / Marché festif 14

- Chorale / Nuits musicales / Collecte Ukraine 15

- Travaux 16-17

- Un champion d’Europe à Saillat 18

- La maison pour séniors 18

- Une centenaire 19

INFOS ASSOCIATIVES

- Liste des associations 20

- Amicale laïque 21

- Les Cheminées du Rock 22-23

- FNACA / Le Saillat Tennis Club 24

- Foot 25

- Limouzi Drone 26

- AS Tir à l’arc 27

- Les cormorans 28-29

- Famille rurale 30

- Association 100ans 31

- ACCA 32

- L’amicale du cheval / Section pétanque 33

INFOS DIVERSES

-Liste des entrepreneurs de la commune 34-35

- Mission Locale 87 36

- Una 87 / Adil 87 37

- France Renov’ 87 / Mots fléchés 38

- Syded 87 39

LE MOT DU MAIRE

Chères Saillataises, chers Saillatais,

Tout d’abord, je souhaite aux Saillataises et Saillatais tous mes vœux pour cette nouvelle année.

L’année qui vient de s’écouler n’a pas été de toute gaité. Après deux ans de pandémie, nous connaissons depuis février dernier, une guerre en Europe. Elle est aux portes de notre pays. Ces affrontements rappellent de très mauvais souvenirs à nos aînés et inquiètent certainement la population qui n’a pas connu ces tragédies. Cela provoque une crise économique mondiale. La question que nous pouvons nous poser : La guerre est-elle l’unique cause à cette inflation insupportable ? La France, pour 2022, s’en sort pourtant mieux que certains autres pays.

La hausse de l’énergie, gaz et électricité, va impacter les petites et moyennes entreprises, nos artisans et nos commerçants. Combien de temps vont-ils pouvoir résister à cette inflation ? La commune a déjà été impactée par la hausse de l’énergie et elle va s’amplifier en 2023. Nous travaillons avec le SEHV (Syndicat Energie Haute-Vienne) sur l’installation de panneaux solaires sur nos bâtiments (école, salles des fêtes…) pour une autoconsommation et la vente du surplus, ce qui pourrait engendrer de nouvelles recettes sur le budget communal.

En 2022, le conseil municipal a accepté ma proposition de baisser d’un point les taux d’imposition sur le foncier bâti et non bâti, pour compenser la hausse des bases fiscales. En 2023, les bases fiscales sont annoncées avec 7% d’augmentation.

En 2022, nous avons été obligés de reprendre tout le système d’incendie dans la salle des fêtes « les 2 rivières » qui était complètement obsolète. Des petits travaux d’embellissement ont été réalisés tout au long de l’année (plantations, peinture…). La vidéo protection devrait-être opérationnelle dans le premier trimestre. Le permis d’aménagement du nouveau lotissement a été accordé, les travaux devraient débuter à la fin du premier semestre.

En 2023, un conseil municipal des jeunes (CMJ) verra le jour. C’est un conseil d’enfants et d’adolescents de 8 à 15 ans, habitants sur notre commune. Chaque famille concernée recevra, en début d’année, un courrier explicatif. Le but de ce CMJ est d’impliquer les jeunes dans la vie communale et ils auront un engagement citoyen.

Le projet d’ouvrir une MAM (Maison d’Assistantes Maternelles) sur notre territoire est en étude. La commune s’engagerait à réaliser tous les travaux de rénovations dans le bâtiment longeant la salle Jean Baptiste Clément, pour accueillir ce nouvel établissement. Ensuite, les assistantes maternelles se géreront elles-mêmes et payeront un loyer mensuel.

Nous continuerons les petits travaux d’embellissement de notre commune : parkings végétalisés au niveau de l’étang de Chaumeix, plantations d’arbres et de haies et des travaux de rénovation sur les bâtiments communaux.

Je suis heureux de constater une hausse de 13% des effectifs de notre école depuis le début de mon mandat. J’espère que le nouveau lotissement et la création de la MAM confortera cette hausse.

Le Conseil Municipal ainsi que moi-même continuerons à travailler sur la modernisation de notre commune pour l’avenir de Saillat-sur-Vienne. Je dis souvent que nous travaillons pour l’avenir de notre commune.

M. Le Maire, M. Pascal Cluzeau.

INFOS PRATIQUES

■ MAIRIE DE SAILLAT-SUR-VIENNE

Tél : 05.55.03.41.82

FAX : 05.55.03.49.75

Mail : mairie@saillat.fr

- Horaires d’ouverture :

Lundi et samedi : 9h / 12h

Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi :

8h30 / 12h – 13h30 / 18h

■ AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi et Samedi : 9h / 11h30

Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi :

8h30 / 12h – 13h30 / 17h

■ ÉCOLE DE SAILLAT

Tel : 05 55 03 40 25

Horaires 9h/12h et 13h30/16h30

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

■ GARDERIE

Tel : 05 55 03 40 25

Horaires 7h15 /8h50 et 16h30/18h30

■ CANTINE

Tel 05 55 03 41 72

Horaire 12h/13h30

Publication : Mairie de Saillat-sur-Vienne

Directeur de la publication :

Mairie de Saillat-sur-Vienne

Rédaction : Mairie de Saillat-sur-Vienne, Les élus

Mise en page et impression :

Texto Saint-Junien (87)

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL 2022

■ SÉANCE DU 19 JANVIER 2022

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé, et Madame Annie BOUJU est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Guillaume CHALARD, Secrétaire de Cabinet du Président de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin, présente au Conseil Municipal l'opération de Revitalisation de Territoire (O.R.T.), « Petites Villes de demain ».

Le Conseil Municipal aura à délibérer très prochainement sur la mise en place de cette opération.

Après son exposé, Monsieur CHALARD quitte la réunion, la séance du Conseil Municipal débute.

Monsieur le Maire présente la démission de Madame Marika KERKEZ de son poste d'adjointe au Maire. Il demande au Conseil Municipal de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint qui occupera le même rang que l'élue démissionnaire.

Le Conseil Municipal procède à la désignation du 3e adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Sont candidats : Jean-Paul TOURNIER, Aurélie NOE, Laurence CHAMBRE,

Nombre de votants : 14

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

Nombre de bulletins blancs et nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Laurence CHAMBRE : 3 voix

- Aurélie NOE : 1 voix

- Jean-Paul TOURNIER : 8 voix

Monsieur Jean-Paul TOURNIER est désigné en qualité de 3e adjoint au maire.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

ACCEPTE la décision modificative au budget 2021 présentée par Monsieur le Maire.

APPROUVE le budget annexe du lotissement « Les Cavaliers » pour l'année 2022.

DIT que le budget communal versera une avance financière de 730 000 euros au budget annexe afin de réaliser les travaux d'aménagement.

Cette avance sera remboursée au fur et à mesure de la vente des lots constructibles.

DECIDE de mettre à jour, au 1er février 2022, le tableau de l'effectif communal.

AUTORISE le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité du 1er avril au 31 octobre 2022.

• QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire souhaite apporter des éclaircissements, afin de mettre fin aux rumeurs, sur une demande d'urbanisme refusée par le service instructeur et dont il n'a pas voulu déroger, pour les motifs suivants :

La demande portait sur la construction d'un hangar industriel en zone pavillonnaire, à Chaumeix. Malgré les insistance du demandeur, la stricte application du PLU a été appliquée ; seul un bâtiment en dur avec toiture en tuiles est autorisé.

- Jean-Marc CHABASSE fait part de la demande de Madame DUMONT, demeurant à Chaumeix, de modifier la voirie concernant l'évacuation des eaux pluviales car en cas de fortes pluies, sa cave est inondée.

- Monsieur Jérôme LOTTON demande l'autorisation d'organiser un cyclo-cross annuel sur la commune.

- Julien POUPEAU signale que les drapeaux à l'entrée de l'école sont en très mauvais état.

- Nathalie PUDELKO annonce que, suite à la réunion à la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin sur les marchés festifs, la commune organisera un marché festif le 08 juillet 2022 Place de la Salle des Fêtes.

■ SÉANCE DU 23 FÉVRIER 2022

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé, et Monsieur Jean-Marc CHABASSE est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE la mise en œuvre d'un système de vidéo-protection sur l'ensemble de la commune et **SOLLICITE** une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (F.I.P.D).

DECIDE d'attribuer, à une administrée, une aide financière de 500 euros dont 250 euros seront à rembourser.

• COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

ADOpte la modification des statuts de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin en y intégrant la compétence « Politique du logement et du cadre de vie ».

12 Voix pour, 2 voix contre, **ACCEPTE** le principe de vente de la voie communale « Impasse de la Chimie » après déclasserment, à l'entreprise SYLVAMO au prix de 2 euros le m².

• **PERSONNEL COMMUNAL**
13 Voix pour, 1 abstention, **AUTORISE** le Maire à signer une convention avec le Centre

de Gestion de la Haute-Vienne pour la mise en place du dispositif de signalement des actes d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, de violence de menaces ou d'intimidation, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.

• COTISATION AICARPA

Après délibération, le Conseil Municipal souhaite obtenir des informations complémentaires sur le calcul de la cotisation demandée par l'AICARPA à la commune ; la décision est reportée au prochain Conseil Municipal.

• QUESTIONS DIVERSES

- Le Conseil Municipal prend connaissance des arrêtés pris par le Maire depuis le dernier Conseil Municipal, dans le cadre des délégations qu'il lui a accordé.

■ SÉANCE DU 23 MARS 2022

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé, et Monsieur Luis DA COSTA est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget communal, remis par le Trésorier de SAINT-JUNIEN.

VOTE sous la présidence de Madame Nathalie PUDELKO,

1ère Adjointe au Maire (Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote), le Compte Administratif 2021 du budget communal.

13 Voix pour, 1 abstention, **DECIDE** d'allouer une subvention de 2 000,00 euros en soutien au peuple Ukrainien. Cette aide financière sera adressée au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO).

à l'unanimité

DECIDE de mettre un logement communal à la disposition d'une famille ukrainienne,

13 Voix pour, 1 abstention, **ACCEPTE** de verser à l'AICARPA de SAINT-JUNIEN, la participation communale pour l'année 2022.

• QUESTIONS DIVERSES

- Aurélie NOE demande pourquoi la passerelle reliant la commune de SAILLAT-SUR-VIENNE à ROCHECHOUART par le chemin communal de Valette n'a pas été réinstallée. Monsieur le Maire explique que cet accès se faisait sur un terrain privé et qu'au vu de la dangerosité de cette passerelle, le propriétaire l'a retirée.

■ SÉANCE DU 06 AVRIL 2022

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé, et

Madame Yolande GRACIEUX est nommée secrétaire de séance

Le Conseil Municipal,
À l'unanimité

VOTE les subventions accordées pour l'année 2022.

APPROUVE le budget primitif 2022 présenté par Monsieur le Maire.

DECIDE de retenir les taux d'imposition suivants pour l'année 2022 :

Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI

27,93 %

Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON BATI

26,41 %

ACCEPTE l'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2022.

• QUESTIONS DIVERSES :

- Aurélie NOE souligne le problème que des enfants se retrouvent parfois à manger seuls à la cantine ; elle pense que cela peut être ressenti comme une punition par les enfants.

Nathalie PUDELKO, Adjointe au maire en charge de l'école, répond que dans le cadre des mesures sanitaires, les enfants sont disposés par tables de 4 ou 2 et chaque enfant à une place définie et qu'effectivement en cas d'absence, certains enfants ont pu se retrouver seul.

Monsieur le maire précise que ce cas de figure ne se reprodui-

ra plus mais dans le cas d'enfant trop dissipé, il sera décidé de les isoler pendant le repas.

- Le Conseil Municipal prend connaissance des arrêtés pris par le Maire depuis le dernier Conseil Municipal, dans le cadre des délégations qu'il lui a accordé.

■ SÉANCE DU 22 JUIN 2022

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé, et Monsieur Patrick LAMBERT est nommé secrétaire de séance

Le Conseil Municipal,
À l'unanimité,

ACCEPTE l'évaluation des charges transférées à la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin et les dotations de compensation versées aux communes pour l'année 2022.

DECIDE de procéder, sur le budget communal, à des modifications budgétaires (décision modificative n°01)

ADOpte la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages du réseau gaz.

DECIDE, en application du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, que la publicité des actes de la commune se fera par affichage dans le panneau devant la mairie.

Ce décret implique qu'à compter du 1^{er} juillet 2022, le contenu du procès verbal des séances du Conseil Municipal sera plus détaillé. Ce document permettra d'établir et de conserver les faits et décisions des séances.

Ce n'est qu'au commencement de la séance suivante que le procès verbal sera validé puis publié et mis à disposition du public en version papier.

Ces mesures entreront en application dès le prochain conseil municipal.

DECIDE d'attribuer une aide financière de 60,00 euros à une administrée.

AUTORISE le Maire à signer une convention avec le Centre de Gestion de la Haute-Vienne, pour la réalisation d'une mission « de conseil en organisation » ; cette étude portera sur l'analyse du fonctionnement global des services afin d'identifier les points forts et les points faibles.

MODIFIE les tarifs de location de la salle Jean-Baptiste Clément en y incluant un prix de location à la journée pour la grande salle et l'office et les tarifs « hors commune » des bureaux.

ACCORDE à l'association « Les Cheminées du Rock » une subvention de 10 000 euros pour l'organisation de leur festival 2022.

AUTORISE le Maire à signer

une convention avec l'association « des Amis des Nuits Musicales de Cieux » pour l'organisation d'un concert en l'église de Saillat « Notre Dame des Anges », le 23 juillet 2022.

11 voies pour, 2 abstentions, **ACCORDE** à l'association « Rochechouart Olympic Club Cyclo » une subvention de 500 euros pour l'organisation d'un cyclocross, servant de support

au championnat régional UFO-LEP, en janvier 2023 au plan d'eau de Chaumeix.

Cette somme sera prévue au budget 2023.

• QUESTIONS DIVERSES :

- Le Maire demande que la publicité du camping municipal soit retirée du site internet de la Commune. Madame NOÉ

demande que soit relancé le projet d'aire de camping-car ; Monsieur le Maire précise que c'est une compétence de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin.

- Monsieur DA COSTA signale à nouveau, que des chiens divaguent sur la voie publique ; Monsieur le Maire précise que la divagation des chiens est passible d'amende.

ÉTAT CIVIL 2022

■ Les nouveaux petits Saillatais

- Giulia, Renée ALLEGROS, le 08 février, 11 rue Jean Ferrat

- Esteban, Antoine, Evan NAVAUD, le 3 juillet, 10 avenue de la gare

- Océane, Marie FREDON, le 4 septembre, 14 rue Jean Baptiste Clément

■ Ils nous ont quittés

- M^{me} Yvette, Renée, Marguerite DUMAINE, le 25 décembre, 84 avenue Jean Jaurès

- M Jean, Jacques, Joseph RULMONT, le 21 juillet, 35 route du stade

- M MARCHIORO Louis, Emile, le 12 novembre, 7 rue Edith Piaf

- M^{me} VERGER Jeannine, le 25 octobre, 15 rue Voltaire

Ils ont résidé dans notre commune et nous ont quittés

- M^{me} Henriette LONGELIN, le 24 avril

■ Ils se sont unis

- M^{me} Sonia, Brigitte, Geneviève RENOUX et M Franck, Ludovic, Marcel DELHOMME, le 04 juin, 2 rond-point du Bel-Air

- M^{me} Emeline BICHET et Emmanuel, Mickaël POPINET, le 2 juillet, 14 rue Anatole France

- M^{me} Isabelle, Nathalie MASSINOT et M Sébastien, Jean-Paul, André GEFEROY, le 9 juillet, 1 place de l'Eglise

■ Ils se sont pacsés

- M^{me} Gwendoline, Christiane, Yvonne BOUCLET et M Romain, Eric BRANDY le 12 juillet, 33 route du stade

CONSEIL DES JEUNES

Pour 2023, la municipalité a envie que ses jeunes s'investissent plus dans la vie de la commune mais aussi pour être à l'écoute de toute la population et lance le CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES. Pour Saillat, c'est 10 représentants avec 5 titulaires + 5 suppléants.

Mais c'est quoi UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) ?

Des jeunes ont envie de participer à la vie de leur commune et de mettre en place des actions.

C'est un groupe d'échange, de réflexions, de propositions et d'actions.

Je m'engage :

Ton inscription signifie que tu veux t'engager pour mener des actions pour un mandant de 2 ans de Mars 2023 à mars 2025.

Pour cela, tu dois :

- Respecter le règlement
- Être le porte-parole des jeunes
- Donner ton avis et tes idées dans l'intérêt collectif

- Assister aux réunions du CMJ, travailler en groupe et en bonne entente

Je passe à l'action :

Les réunions ont lieu le samedi matin à la salle du conseil, 4 à 5 fois par an. Chaque membre propose des idées et on réfléchit ensemble. Les propositions votées sont inscrites à l'ordre du jour du CONSEIL MUNICIPAL.

Je Participe à la vie de la Commune :

Inaugurations, commémorations, présentations des actions au CONSEIL MUNICIPAL, manifestations diverses ...

LE CALENDRIER :

- Samedi 25 février et/ou Dimanche 26 Février :
- Distribution des enveloppes avec le dépliant, la fiche d'inscription et le règlement
- Affiche sur les panneaux électoraux
- Le 11 Mars : fin du dépôt des candidatures

- Samedi 18 Mars : Liste des candidats sur le site et sur le panneau de la Mairie
- Samedi 25 Mars : vote de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Saillat sur Vienne
- Samedi 1er Avril : 10h Réunion du 1er Conseil Municipal des Jeunes

*Parce que ta voie compte,
inscris-toi
et contribue au développement
de ta commune !*



PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE SEJOURS

La commune offre une participation aux familles pour les centres aérés de Saint-Junien, Babaudus à Rochechouart et ALSH Chaillac sur Vienne ; tout organisme agréé par Jeunesse et Sport ; Fédération des Œuvres Laïque de la Haute-Vienne ; association « Fa-

milles Rurales » et les séjours linguistiques ou voyages divers organisés par les établissements scolaires secondaires et lycées où ils sont scolarisés, à hauteur de 10 euros par jour, par enfant avec un maximum de 30 jours.

La participation est versée

directement aux familles concernées sur présentation de la facture acquittée et d'un RIB.

Pour tous renseignements, adressez-vous à la mairie.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à s'inscrire sur la liste électorale en se présentant à la mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

PERMANENCE
ASSISTANTE SOCIALEA la maison du département
de Saint-Junien

2 rue Alfred Musset
87200 Saint-Junien
Tél : 05 55 43 06 06
Fax 05 55 43 00 60

Ou sur rendez-vous :

2^{ème} mardi de 10h à 12h
Bureau n°2 : rue Jean-Baptiste Clément, Saillat sur Vienne

Antenne sociale du Dérot
87200 Saint-Junien

Mme Laetitia DEFAYE,
référente autonomie
Tél : 05 55 71 99 83
E-mail : laetitia.defaye@haute-vienne.fr
Permanence sur RDV :
Mardi de 9h00 à 12h00

CENTRE DU SERVICE NATIONAL
DE LIMOGES

Depuis le 1^{er} janvier 2001, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr> En se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

88 rue du pont Saint-Martial - 87000 Limoges

Accueil téléphonique uniquement :
05 55 12 69 92

Du lundi au jeudi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 16h00
Le vendredi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30

csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr



TARIFS COMMUNAUX AU 1^{er} JANVIER 2022

■ Tarifs salle Jean-Baptiste Clément

SALLES	Tarifs résidents	Tarifs hors communes
Grande Salle et Office : - Journée - Semaine	50 euros 100 euros	125 euros 250 euros
Bureaux : - Journée - Semaine - Mois	15 euros 50 euros 100 euros	30 euros 100 euros 200 euros

■ Tarifs salle « Les deux rivières » et le chapiteau

LOCATIONS	Tarifs résidents	Tarifs hors communes
Chapiteau	50 euros	80 euros
Frigo (si location du chapiteau)	50 euros	50 euros
Grande salle + Bar (pour les bals)	170 euros	350 euros
Grande salle	100 euros	250 euros
Grande salle	50 euros /jour	
Bar	70 euros	100 euros
Cuisine	85 euros	120 euros
Salle Maurice Maurellet	50 euros /jour	50 euros /jour

A chaque location, une caution vous sera demandée par chèque. Le montant de celle-ci est le double du tarif de votre location.

■ Tarifs de la cantine et de la garderie

Cantine :

- Enfants de la commune : 1,70 €
- Instituteurs : 4,40 €

Garderie : 0,75 €

Horaires :
7h15 le matin
18h30 le soir

Si ces horaires ne vous satisfaisaient pas, ils pourraient être revus selon la demande des parents.

TÉLÉTHON 2022



Cette année, nous avons collecté 4T600 de cartons et papiers, beaucoup moins que l'année précédente, merci à toutes les personnes qui déposent régulièrement leurs cartons tous les

premiers samedis de chaque mois.

La municipalité remercie les élus, les administrés, les agents communaux, Mrs GRANET Christian, DIJOUX Joël et M GRANET Jean-Pierre, maire de Chaillac sur Vienne pour le chargement et le transport.

Les permanences 2022 :

Tous les premiers samedis de 11h à 12h
Le 4 février, 4 mars, 1 avril, 6 mai, 3 juin, 1 juillet, 5 août, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et le week-end du téléthon.

RECENSEMENT

Cette année, SAILLAT-SUR-VIENNE réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 5 janvier.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 21 janvier ?

Contactez la commune :

05 55 03 41 82

NOS AGENTS

RECENSEURS :

Idées pour personnaliser et illustrer l'article : ajoutez une photo des agents recenseurs avec leur prénom en légende.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : 05 55 03 41 82.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

NOS AGENTS RECENSEURS :



CALENDRIER DE COLLECTES DES ENCOMBRANTS POUR L'ANNEE 2023

Calendrier des collectes des gros encombrants de la POL, la communauté de commune nous a transmis les dates que du premier trimestre : Mardi 3 janvier, mardi 14 février et mardi 14 mars

Il est obligatoire de s'inscrire en mairie (05 55 03 41 82) ou au service des ordures ménagères de la POL (05 55 71 78 78) au moins une semaine avant la date choisie de la collecte.

Les déchets doivent-être déposés sur le domaine public la veille du jour de collecte après 19H.

Pour les personnes qui ont des soucis de mobilité, la commune organise les 15 mars et 18 octobre un passage de nos agents, pour récolter vos encombrants. Une inscription est obligatoire à la mairie (05 55 03 41 82) avec une liste de vos encombrants, au moins 1 semaine avant la collecte.

Les déchets doivent-être déposés sur le domaine public la veille du jour de collecte après 19H.



LES NOUVEAUTÉS 2022 DE LA



POL TOURISME :

Pol Tourisme propose aux Mairies et aux associations de diffuser informations et manifestations pour toucher plus de monde en envoyant par mail à l'adresse

info@poltourisme.fr tous les détails.

Pol Tourisme se charge de diffuser sur son site internet et à tout le territoire.

INTRAMUROS :

La POL propose à tous les administrés de la communauté de commune d'adhérer à une nouvelle application : INTRAMUROS qui fonctionne comme Panneau Pocket mais qui permet de diffuser des informations sur l'ensemble du territoire de la communauté de commune.

Mode d'emploi : (voir ci-contre)

COURS INFORMATIQUES
GRATUITS :

Grâce à un agent de la Pol qui couvre toutes les communes du territoire pour aider les administrés à gérer l'informatique.

Enfant de -14 ans : individuel
Adultes et enfants de +14 ans :
(individuel ou groupe)

Sur inscription à la Mairie par téléphone
au 05 55 03 41 82 et/ou
par e-mail : mairie@sallait.fr



REPAS DES AINES

Le dimanche 22 mai, dans la salle des fêtes les 2 rivières, le maire et le conseil municipal a invité pour la première fois, les administrés concernés au traditionnel repas des aînés. Une centaine de personnes se sont retrouvées autour d'un repas élaboré par le restaurant le Saint-Laurent. Malgré une chaleur caniculaire, certains invités ont pu danser sur la musique et les chansons de l'orchestre « Melody's ». Un agréable moment d'échanges et de convivialité qui n'avait pas eu lieu depuis deux ans à cause de la crise sanitaire.



MARCHE FESTIF

Le vendredi 8 juillet, la commune a organisé, pour la première fois, un marché festif sous la couverture de la communauté de commune Porte Océane du Limousin. Une dizaine de producteurs locaux, dont notre boulangerie « La paysanne », étaient présents pour vous servir leurs produits. Les associations assuraient la cuisson au barbecue et « Le café d'ici » s'est occupé de la buvette. Beaucoup de personnes se sont déplacées pour passer une agréable soirée très conviviale. La banda « Men in Brass » a assuré l'ambiance toute la soirée sur le site. A la tombée de la nuit une séance de cinéma en plein air, nous a été offerte par la communauté de commune de la POL.

Le marché festif aura lieu le vendredi 7 juillet 2023.



CHORALE DE BRIGUEUIL

Le 6 juin, le lundi de Pentecôte, la chorale de Brigueuil s'est déplacée dans l'Eglise pour interpréter une partie de son répertoire de la chanson française. La quarantaine de spectateurs ont passé un agréable après-midi en musique. A la suite, le pot d'amitié a été servi au « Café d'ici » avec les membres de la chorale et les élus présents.



NUITS MUSICALES DE CIEUX



Le samedi 23 juillet, nous avons accueilli dans l'Eglise, un concert de la troupe SAVAREZ, un trio italien, lors du festival international de guitare de France, organisé par les nuits musicales de Cieux. Lors de cette soirée, une soixantaine de personnes sont venus écouter ce sympathique et charmant groupe.

COLLECTE UKRAINE

Suite à la guerre en Ukraine, la commune a organisé une collecte de vêtements chauds et de produits de première nécessité. En quelques jours, les Saillatais ont répondu présents et tout un camion de la commune est parti pour amener tous ces cartons à la caserne des pompiers de Limoges. Le maire remercie les donateurs et les bénévoles qui ont préparé les cartons.



TRAVAUX
ACQUISITIONS

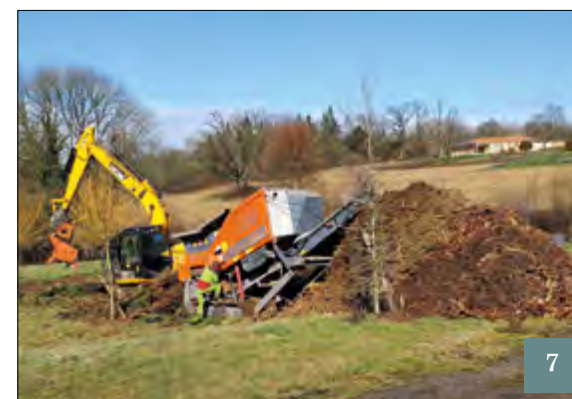
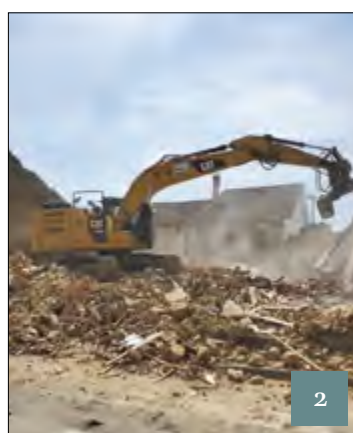
- Audit mission incendie : 9 581,60 €
- Mise aux normes incendie salles fêtes
- Système incendie maîtrise d'œuvre : 4 104,00 €
- Travaux Chronofeu : 52 909,86 €

- Lotissement « Les Cavaliers » (Etude + terrains) : 213 560,43 €

Un nouveau lotissement « les cavaliers » verra le jour, derrière les maisons de la rue Guy de Maupassant et celles de l'impasse des vignes, à la suite du lotissement « les rochers ». Nous attendons que les fouilles archéologiques soient réalisées pour lancer les travaux. 17 parcelles seront mises en vente.

- Démolition bâtiments : 27 089,74 €

En mai, les maisons de la rue Eugène Leroy sont détruites en 3 jours. Une place provisoire est aménagée en attendant que la mairie puisse acquérir la dernière partie pour un aménagement, pour sécuriser les piétons et la circulation. Mais la visibilité dans ce carrefour a été bien améliorée. (Photo 2 et 3)



- Filet de protection au terrain de foot stabilisé Jean Abello : 31 014,19 € (Photo 4)

- Réfection de la toiture de la grange rue Jean-Baptiste Clément : 28 145,99 € (Photo 5)

- Station d'épuration Chaumeix

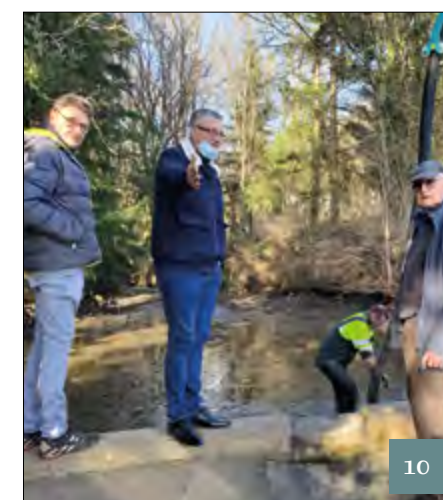
La haie de tuyas autour de la station d'épuration sur la route de Chaumeix a été arrachée et une clôture a été remise en place rapidement. Cette station est maintenant sécurisée.

(Photo 6, 7 et 8)

- Vidange de la serve de Valette

En février, les agents avec l'entreprise Canaliz ont vidangé et nettoyé la serve de Valette. Ils ont évacué plus de 100 tonnes de boue.

(Photo 9 et 10)



UN CHAMPION D'EUROPE À SAILLAT

En effet, aux derniers championnats d'Europe de TIR A L'ARC qui se sont déroulés à Confolens, du 24 juin au 2 juillet dernier, le jeune Mathéo CORGNE a remporté la médaille d'or dans sa catégorie. En plus de ce titre, il est devenu champion de France à Sarlat les 27 et 28 août et aussi champion de France en intérieur à Saint-Junien les 29 et 30 octobre. Voilà vraiment, un beau palmarès pour ce jeune âgé seulement de 15 ans. Mathéo n'est autre que le fils de notre première adjointe, Nathalie Pudelko, et c'est à l'âge de 8 ans qu'il s'est familiarisé avec le tir à l'arc. En effet, à cet âge à l'école de Saillat, il s'est tourné vers ce sport suite aux activités périscolaires sous la houlette de Jean-Marc CHABASSE. Depuis cette activité est devenue



sa passion avec des entraînements les mardis et les vendredis. Il est à noter qu'il a pu continuer à s'entraîner pendant les confinements, grâce à la proximité du terrain du club à Chaumeix. Quant aux parcours de compétition, il s'agit d'un circuit extérieur dans la nature avec une moyenne de 28 cibles animalières disposées à des distances inconnues du com-

pétiteur. Le jeu consiste à calculer la distance du pas de tir à l'animal et d'y loger 2 flèches. Souhaitons à Mathéo de nouvelles victoires, médailles et titres dans sa catégorie avant de passer à 17 ans « jeune adulte »

*Jean-Paul TOURNIER,
adjoint au maire,
commission des sports*



LES MAISONS POUR SÉNIORS : AMÉNAGEMENT

Aménagement en 2022 par les résidents des maisons seniors



UNE CENTENAIRE SUR NOTRE COMMUNE

Madame GIROUX Adèle a fêté ses 100 ans le 8 décembre dernier. La municipalité lui a offert un

bouquet de 100 roses et un gâteau que nous avons partagé avec son fils, ses proches, le maire et les adjoints.

Nous lui souhaitons du bonheur et de la santé en abondance pour cette 100ème année.



DE NOUVEAUX SERVICES SUR NOTRE COMMUNE

Dès le début de l'année, une orthophoniste s'installe dans

les bureaux rue Jean Baptiste Clément et elle devrait être

suivie rapidement par un ostéopathe.

PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE SAILLAT-SUR-VIENNE

FOOTBALL CLUB CHAILLAC-SAILLAT

M. LIMOUSIN Sébastien
2 Allée des Giroflées
87200 CHAILLAC-SUR-VIENNE
Tél. : 05.55.35.36.38 ou 06.16.06.17.14
Mail : seblim@live.fr

ASSOCIATION FAMILIALES RURALES

M^{me} BROUSSE Muriel
3 Place de la Mairie
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 06.81.41.21.45
Mail : famillesrurales.association@sfr.fr

AMICALE DU CHEVAL

M. PENOUTY André
2 avenue Jean Moulin
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 05.55.03.40.54 / 06.71.42.39.01
Mail : jptouchard@orange.fr

TENNIS-CLUB

M. POUPEAU Michel
5 Allée des Fontaines-Chaumeix
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 05.55.03.44.37
MAIL : danielle.poupeau@akeonet.com

SOCIETE DE PECHE « Les Cormorans »

M. SOURY Eric - Pharmacie BRISSAUD/SOURY
16 rue Anatole France
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 05.55.03.40.30
Mail : d.lanique@orange.fr

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE

MR GRANET Mathieu
10, allée des leurs
872000 CHAILLAC-SUR-VIENNE
Tél. : 06 10 87 45 62
Mail : granetmatthieu@gmail.com

CLUB PETANQUE

M. BRIARD Daniel
11, rue Voltaire
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 05.55.03.49.10 OU 06.70.78.47.85
Mail : daniel.briardo804@orange.fr

F.N.A.C.A.

M. DUCHAMBON Claude
29 avenue de la Gare
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
duchambon.claude@orange.fr

TIR A L'ARC

Mr MAYADE Sébastien
43 rue grillas- 87 310 COGNAC-LA-FORÊT
Tél. : 06 63 24 51 65
Mail : mayade.sebastien@gmail.com

CLUB THEATRE

M^{me} POUPEAU Danielle
5 allée des Fontaines Chaumeix
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 05.55.03.44.37
Mail : danielle.poupeau@akeonet.com

CHEMINEES DU ROCK

Mr AUGAY Deny
Tél. : 06.13.92.45.00
Mail : leschemineesdurock@gmail.com

SECTION GYM

M^{me} POUPEAU Danielle
5 Allée des Fontaines-Chaumeix
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 05.55.03.44.37
Mail : danielle.poupeau@akeonet.com

AMICALE LAIQUE

M^{me} POUPEAU Danielle
5 allée des Fontaines Chaumeix
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 05.55.03.44.37
Mail : danielle.poupeau@akeonet.com

LIMOUZI DRONE RACING

M. VALLADAS Nicolas
Tél. : 06.18.34.25.59
Mail : limouzidroneracing@gmail.com

100 ANS SAILLAT SUR VIENNE

M MARTIAL David
Place de la mairie
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 06.89.36.11.72

AMICALE LAIQUE

L'année 2022 n'a pas été très riche en animations ; pour une, un manque de bénévoles et peut-être aussi encore la peur du virus.

Nous avons quand même organisé deux voyages et le feu de Saint-Jean sur l'ancien terrain de foot, derrière le cimetière. Que dire du feu de Saint-Jean, nous avons eu de la chance avec le temps, l'animation a été faite par l'orchestre « les troubadours de chez ADELE » ; une bonne ambiance.

Les bénévoles en activité : il faut en prendre soin car des bénévoles comme ça il n'y en a plus.



Le château des MILANDES

Nous étions quarante à partir tôt le matin, pour visiter le château de JOSEPHINE BAKER, un endroit chargé d'histoires, un parc magnifique. Après le repas, nous avons fait un petit tour en gabarre sur la Dordogne où certains en ont profité pour faire une petite sieste, là aussi un temps superbe nous a accompagné toute la journée



Journée à SAINT-MARTIN D'OLERON

Là, nous étions trente-six à nous déplacer. Là, aussi le temps a été super peut-être même un petit peu chaud mais quand on se promène c'est tout de même agréable. 10 H dégustation d'huîtres avec un verre de vin blanc, 11h30 dégustation de pineau, rouge, blanc rosé, nous étions fin prêts pour nous mettre à table ; un super repas fruits de mer. Une journée très conviviale peut être à renouveler. Pour ce qui est du théâtre, la troupe s'excuse de ne pouvoir donner une représentation encore cette année, à cause d'un incident indépendant de notre volonté. Nous continuons malgré tout et peut-être que nous

nous retrouverons nous l'année prochaine. Si toutefois certaines personnes se sentaient l'âme d'un comédien qu'elles n'hésitent pas à venir nous rejoindre.

La gym a toujours lieu le mardi soir vers 19h15 dans la salle sous les écoles. Nous sommes un tout petit groupe, si vous désirez nous rejoindre n'hésitez pas vous serez les bienvenues. Cette année pas de réveillon, nous avons dû l'annuler l'année dernière, donc nous ne voulions pas recommencer.

Pour plus de renseignements :
Mme POUPEAU DANIELLE
05 55 03 44 37

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2023.

LES CHEMINÉES DU ROCK

Pour son grand retour après 2 ans d'absence, le festival Les Cheminées du Rock a frappé fort avec une programmation 100 % française et locale !

Les 12 et 13 août 2022, 19 groupes se sont succédés à un rythme effréné sur les 2 scènes du festival (l'une payante à l'intérieur de la salle des fêtes ; l'autre gratuite à l'extérieur).

Le vendredi soir, la soirée payante a débuté avec Headcharger, groupe de heavy rock venu participer pour la 3ème fois au festival. Enchaînent ensuite les limougeauds de 7WEEKS, puis le tout nouveau groupe de deathcore ten56., avant de laisser place à la tête d'affiche de la soirée : les pionniers du metal français de Loudblast.

Parallèlement, la scène extérieure a vu entre-autres le retour du groupe de punk-rock Dolores Riposte après 11 ans passés loin de la scène. Le reste de la programmation placée sous le signe du metal a vu défiler Glassbone et Breed Machine pour un set impeccable et énergique, accompagnés par les locaux Maybe In January et No Glory.

Le samedi c'est Bon à Rien, phénomène local et unique qui a chauffé le public avec ses reprises de standards de la chanson française façon punk, avant l'entrée en scène de Stronger Than Arnold. Pour continuer avec le tissu local, les groupes Lanisteric (Périgueux) et 3ème DIV (Saillat) ont conquis le public avec leur punk rock éner-



gique sans prise de tête.

Ensuite Parpaing Papier a envahi la scène extérieure avec ses titres aussi colorés que ses tenues, et une prestation qui aura marqué l'esprit de tout le public (amateurs ou non de punk rock).

À l'intérieur de la salle des fêtes, le rock explosif de Darcy fait monter la température avant les passages des locaux de Liz-

Zard et de la seconde tête d'affiche du week-end : Lofofora. La température attendra son maximum avec la folle énergie dégagée par Horskh et son mélange de metal et de rythmes electro.

Pour finir, retour à l'extérieur avec Krav Boca qui a littéralement enflammé le public avant les premières gouttes de pluie marquant la fin prématurée de



cette 13ème édition du festival. En plus d'une scène gratuite, le public a pu profiter du village extérieur regroupant un espace restauration/boissons avec un large choix de propositions, des jeux en bois, de la décoration DIY préparée par les bénévoles de l'association, des stands d'artisans et de commerçants en lien avec la culture rock (luthier, stand tatoo, divers bijoux et objets de déco, disquaire, BD rock, des artistes venus exposer leurs oeuvres...), d'un stand prévention par Ekinox, ainsi que de la boutique du festival proposant divers goodies à l'effigie des Cheminées du Rock.

Concernant le bilan de cette édition, l'association a eu d'excellents retours de la part du public et des groupes qui ont félicité toute l'équipe du festival pour son accueil.



Tout le monde a savouré les retrouvailles après ces 2 ans d'absence. La fréquentation a été stable par rapport aux éditions précédentes avec 250 entrées payantes le vendredi et 400 le samedi. Le public venu profiter seulement de l'espace gratuit a été lui aussi très nombreux puisqu'on l'estime à 800 personnes sur les deux jours.

Après l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 6 novembre, les membres du bureau restent les mêmes, seuls certains postes changent :

- Denys AUGAY, Président
- Michel JARDINIER, Vice-Président
- Pierre-Antoine LACROIX, Trésorier-
- Magali POUME-ROULY, Secrétaire.



- **Contact de l'association :**
leschemineesdurock@gmail.com
- **Page FB :** facebook.com/leschemineesdurockfestival
Site internet : leschemineesdurock.wixsite.com/festival

FNACA

Actuellement nous sommes 21 adhérents dont 5 veuves, ainsi que 5 sympathisants qui prennent le calendrier.

Cette année nous avons eu la douleur de perdre 2 adhérents : René Valet et Louis Marchioro. Le nouveau bureau est le suivant :

- Président et correspondant au journal Claude Duchambon,
- Trésorier et secrétaire Henri Maux
- Porte drapeau Raymond Malichier
- Porte gerbe Nicole Béchade.



Cette année, nous espérons honorer nos morts dans de meilleures conditions pour nos 3 cérémonies au monument aux morts.

Côté festif il est prévu la galette des Rois en début d'année et notre repas annuel au printemps.

Claude Duchambon.

TENNIS CLUB

Saillat Tennis Club dénombre 40 licenciés. Nos trois courts permettent de faire des matchs dans différents championnats toute l'année.

Le 52ème Open de Saillat Tennis Club s'est déroulé du 21 juillet au 7 août 2022. 68 joueurs se sont rencontrés sur nos courts, sous une chaleur torride. Cela

a permis aux nombreux spectateurs de prendre du plaisir et de voir du beau tennis.

Le président remercie tous les sponsors, qui par leur générosité ont permis de récompenser tous les participants.

Un grand merci à la mairie qui a offert le pot de l'amitié pour les finales.

Si vous souhaitez nous rejoindre :

- contact : 06 22 72 24 35



SPORTING CLUB

Quelle saison incroyable que nous avons vécu nous tous ensemble. Ça fait 8 années que le club attendait cela. Enfin une montée en 3ème division. Je voudrais partager mon émotion à cet instant et vous dire que je suis très fier d'avoir pu vivre ses moments la sportivement avec vous.

Cette fois si, notre championnat été à notre portée et je peux le dire nous l'avons fait brillamment. Nous avons fait 14 victoires 2 défaites et 2 Nuls soit un total de 44 points au classement général avec la 1ère place car c'était l'objectif que nous étions fixées. Cela fait longtemps que nous n'avons jamais été premier du début jusqu'à la fin et je remercie à notre binôme d'entraînement Samuel Radin et Noël Versabeau pour leur engagement sans faille nous permettant au club du FCCS une montée en 3ème division. Maintenant notre Sam a décidé d'arrêter d'entraîner et laissera la place à Noël dès la saison prochaine qui reprendra l'équipe du FCCS et nous permettra de continuer ce projet sportif dans la stabilité pour le club nous lui souhaitons bon courage pour la suite.

Je remercie tous les joueurs d'avoir fait honneur à tous nos matchs et d'avoir adhérer et d'être à l'écoute des discours de leur entraîneurs et ainsi aux dirigeants du FCCS de leur présence et leur soutien au service du club. Une pensée à notre arbitre Manu Rouvière qui sans lui notre ne pourrais continuer.



Et enfin je remercie les deux Municipalités des communes à Mr Cluzeau Maire de Saillat et Mr Granet maire de Chaillac témoigner entière reconnaissance dans la gestion de nos installations au quotidien pour l'entretien des terrains, la tonte le traçage et votre présence lors des éclairages des deux stades et

vous remercie pour votre soutien et dialogue que nous partageons. Un grand merci pour tous ce que vous nous apporté. Cordialement

Sébastien Limousin Président
du FCCS et Franck Parnien
Co-président du FCCS.

LIMOUZI DRONE RACING

Limouzi Drone Racing est une association adhérente à la ligue FFAM qui encadre la pratique du drone FPV.

Dans notre association nous pratiquons le drone racing. Cette association de passionnés d'aéromodèles quadricoptères survoltés, est née en 2018.

Le drone racing se sont des courses de drones où les participants doivent passer un certain nombre d'obstacles en un temps record. Le succès de cette pratique est de piloter en immersion.

Grâce à des lunettes qui nous permettent de voir les images envoyées directement par la caméra embarquée à l'avant du drone.

Hormis la course, le drone racing c'est aussi beaucoup de mécanique et d'informatique. Chaque pilote assemble son drone avec les pièces de son choix et doit le paramétrer à l'aide de logiciel pour avoir les meilleurs réglages possibles.

Si cela vous intéresse n'hésitez pas à nous contacter via notre page
[facebook@Limouzidroneracing](https://www.facebook.com/Limouzidroneracing).

Concernant les dates de nos événements, nous avons prévu 3 week-ends de courses pour 2023.

- Le 25 et 26 Mars 2023
- Le 6 et 7 Mai 2023
- Le 24 et 25 Juin 2023



TIR À L'ARC



Encore une bonne année pour le club, comme d'habitude nos archers se sont brillamment illustrés sur les pas de tir des différents concours nationaux et internationaux.

Avec à chaque fois de nombreux podiums, le premier, championnat de ligue en salle dans la vienne, 1 archer présenté une médaille de bronze, le deuxième EBHC European Bow Hunter Championship (Championnat d'Europe de tir chasse) à Confolens du 24 Juin au 2 Juillet 1300 archers inscrits le club en présente 7 dont 3 médailles 1 Or 2 Argent, championnat de France 3D à Blanquefort (33) 1

archer présenté 1 médaille de Bronze, Parcours France 3D FFTL (Championnat de France) à Sarlat (24) 300 archers inscrits le club en présente 9 dont 8 médailles des trois couleurs confondus.

Fin Octobre gros challenge pour le club avec l'organisation du PFI (Championnat de France intérieur) FFTL à saint Junien sur le week-end du 28 au 30 Octobre avec 133 inscrits, une préparation sur 6 jours avec 15 Bénévoles par jour merci à eux, le club présente 9 archers.

Organisation d'un concours FFTA intérieur début novembre au gymnase du lycée Paul

Eluard, ainsi que l'organisation de notre traditionnel 3D au plan d'eau de Chaumeix avec un repas à midi auquel nous serons ravis de vous accueillir pour un moment convivial.

Le club tient à remercier la municipalité de Saillat pour son soutien indéfectible, ses agents pour leur remarquable contribution pour la mise en état du site, les habitants de Chaumeix pour le prêt de leurs terrains ainsi que tous nos sponsors.

Le club se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

LES CORMORANS

Association loi 1901, fondée en janvier 2003, elle a pour but de promouvoir la pêche, la gestion halieutique des plans d'eau de Chaumeix et d'aleviner les rivières (Vienne & Gorre) de son secteur.

Vingtième année d'existence pour l'association de pêche de Saillat-sur Vienne avec la reprise complète des activités de l'après COVID même si celui-ci est toujours une menace prépondérante.

Pour information la vente des cartes de pêche fédérales sur le plan national a subi une très lourde baisse encore cette année. L'association Les Cormorans a quant à elle connu un regain d'explosivité sur la vente de cartes de pêche, sévèrement amputée durant la période Covid, 2022 a vu la remobilisation de ses adhérents à ces dépens. Les membres du bureau remercient énormément la municipalité de Saillat sur Vienne pour ses aides logistiques et financières.

■ Vidange Grand Plan d'eau de Chaumeix : Vidange effectuée fin novembre 2021 de la plus belle des manières sans perte de poisson d'où l'association a pu effectuer un recensement halieutique du plan d'eau. Il se trouve que cohabitait dans ce même espace naturelle 1T500 de carpes, 200 kg de gardons, 78 kg de sandres, 60 kg de brochets et quelques black bass. Grâce à ce comptage l'appoint en alevinage a été effectué avec la livraison de 700 kg de gardons, de 14 kg de sandres et près d'une tonne de truites pour les réalisations des journées truites planifiées du début d'année.

■ Carpodrôme La Fontaine à Carpes : Le Carpodrôme La Fontaine à Carpes à Chaillac/

Vienne connaît toujours une fréquentation régulière. La pêche se pratique en No Kill et seulement les cannes au coup spéciale carpe, cannes quiver feeder ou anglaise sont autorisées. Il est ouvert à tous publics sans carte de pêche, il suffit simplement de retirer un ticket pass pêche pour la journée auprès de la pharmacie de Saillat ou du magasin de pêche Euro-pêche de Saint Junien. Vous ne serez pas déçu de votre sortie, sensations fortes garanties.

■ Les journées pêche à la truite : Les journées pêche truites sont très attendues par nos adhérents chaque année autour du plan d'eau de Chaumeix et elles rencontrent un immense succès. La participation moyenne de pêcheurs avoisine les 150 pêcheurs présents sur la matinée. Convivialité, Plaisir, Bonheur sont les maîtres-mots des pêcheurs venus se retrouver après une longue trêve hivernale et l'occasion de revivre un combat entre la canne à pêche et le poisson. Près d'une tonne de truites sont déversées dans le plan d'eau pour le bonheur de tous.



■ Le concours de pêche adultes : Après deux années de disette, le concours de pêche officiel est revenu au-devant de la scène avec le célèbre cochon découpé. Le matin, 39 pêcheurs présents pour 2H30 de compétition et à ce petit jeu c'est l'expérimenté Pascal Charbonniaud de l'APVG Saint Junien qui remporte l'épreuve talonné de près par Gilles Reignier suivi de Patrice Jacques.

Après le réconfort du déjeuner, l'après-midi démarrait par un concours pêche dite « à l'américaine » par équipe de deux et encore pour un doublé dans sa journée Pascal Charbonniaud en compagnie de Philippe Lagarde remporte cette épreuve en maître du plan d'eau de chaumeix avec ces deux succès de la journée. Les places d'honneurs reviennent aux équipes Charles / Gousset suivi de Chevalier Jean Yves et Fayaud Sacha.

■ Le concours de pêche enfants : Même les enfants ont eux aussi retrouvé le chemin des bords de rive du plan d'eau de Chaumeix. Un retour en douceur, puisque seulement 17

chevaliers de la fine gaule se retrouvaient à chaumeix sous une météo très clémentine. C'est finalement Sam Linglin qui remporte l'épreuve suivi de Jehenne Lauya et Ilézo Da Costa. Tous ce petit beau monde s'est vu remettre après le goûter de réconfort, une coupe en guise de trophée ainsi qu'un magnifique lot pour immortaliser l'instant.

■ Le Cormoran d'Or 2022, Pour sa 25ème édition, retour complet de la journée réservée aux adhérents Cormorans. 41 participants au mythique concours et trophée du Cormoran d'or et parmi eux un jeune de 25 ans Alexandre Duverneuil qui a réussi à s'imposer pour la première fois de très belle manière empochant par la même occasion le titre suprême de Cormoran d'Or 2022. Les places d'honneurs reviennent à Duverneuil Éric et Guyonnet Dominique.

Le repas champêtre du midi regroupait 115 convives sous le chapiteau du plan d'eau où était servi l'inébranlable paëlla du Chef Éric Gadit. Un joli moment de convivialité durant cette journée avec des fous rires lors de tombola charnu de ses 44 lots.

■ Le mini enduro de la carpe a été maintenu suivant un protocole très stricte. 18 équipes de deux pêcheurs se sont affrontées durant tous un week-end sur différents postes proposés par les organisateurs. La pêche fut exceptionnelle même si les carpes ne se sont pas montrées mordeuses durant la journée sous une chaleur étouffante, ces dernières ont su ravir nos pêcheurs durant la nuit puisque le nombre de prises atteint 78 poissons pour 370 kg comptabilisés par les commis-

saires de l'épreuve. Dans cet exercice, c'est une jeune équipe composée de Garon Bouyer Arthur & Dumazeau Adrien qui remporte le trophée de l'enduro 2022 avec près de 93 kilos de poissons. Les seconds, ne sont autres que les vainqueurs de l'édition précédente en 2021 Quéraud Mathis & Lévêque Lucas qui étaient bien partis pour se succéder à eux même mais qui ont connu une petite défaillance de prise la nuit par rapport à l'équipe victorieuse ; tout de même 83 kg de poissons. La troisième place revient à l'équipe Chabernaud & Bossu avec 45 kg de poissons réalisés seulement durant la nuit, qui leurs a permis d'atteindre la troisième marche du podium.

■ Le Challenge Automnal, réalisé mi-octobre sous une magnifique journée d'été indien, 30 pêcheurs ont tout de même relevé le défi du Challenge et ses 6 heures de pêche consécutives. Dans ce domaine c'est la famille Guyonnet qui s'impose puisque Daniel (le père) remporte l'épreuve devant le fils Dominique second et Jean Phillippe Gousset troisième avec en majorité des belles prises de carpes.

L'association compte reconduire toutes ses activités pour 2023, avec bien sûr des incertitudes sur leurs réalisations. Il est certain que l'association mettra tout en œuvre pour respecter les règles sanitaires sur ses manifestations et annulera ces dernières si les règles ne peuvent être respectées correc-

tement, jusqu'à un retour à la normale.

Les cartes de pêche Cormorans saison 2023 sont en vente depuis décembre auprès de la Pharmacie Brissaud/ Soury. La tarification reste inchangée, la carte cormorans 2023 vous sera remise pour la somme de 5 € si achat d'une carte pêche fédérale ou 15 € carte spéciale plan d'eau uniquement.

Le budget largement positif devrait permettre un alevinage conséquent de truites et cyprins sur la Gorre et les plans d'eau, avec notamment en fin d'année 2022 un alevinage conséquent sur le plan d'eau de Chaumeix. La vidange du petit plan d'eau d'alevinage de chaumeix sera programmée début d'année 2023 pour recensement des espèces et alevinage.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité des Cormorans sur le site Internet : lescormorans87.weebly.com ou sur la page Facebook Les Cormorans ou encore sur le forum de discussion : cormos-forum.1fr1.net

Les organisateurs souhaitent remercier toutes les personnes bénévoles qui œuvrent à la bonne marche de l'association dans chaque manifestation, ainsi que tous les partenaires locaux, de leurs dotations sur l'année.

Pour les habitants de Saillat désirant venir pêcher au plan d'eau suivant le calendrier dressé par les organisateurs, des cartes de pêche sont en vente à la pharmacie de Saillat pour 15 euros à l'année.

Président Honneur : CLUZEAU Pascal,

Président : SOURY Éric,

Vices Présidents : MICHEL Jean Jacques, KERKEZ Mlle,

Trésorier : LANIQUE Dominique,

Trésoriers Adjoints : SANSONNET Jean Pierre, DESERCES Pascal,

Secrétaire : POUMEROULY Magali,

Secrétaires Adjoints : BRANDY Michel, POUMEROULY Pascal, DUBOURG Sylvain.

Responsable Carpodrôme : GUIGNANDON Jean Marc.

FAMILLES RURALES

Cette année c'est 60 familles représentant 135 personnes adultes et enfants. Nous avons perdu des adhérents à cause du Covid mais nous avons bon espoir de les retrouver bientôt avec les nouveaux arrivés sur notre commune.

C'est 8 administrateurs qui gèrent l'administratif, le financier et les actions auprès des adhérents.

Familles Rurales est toujours le relais de la permanence du consommateur afin d'aider à défendre ses intérêts.

Familles Rurales Saillat sur Vienne existent pour apporter du soutien aux familles : Soutien social, culturel, intergénérationnel et pédagogique.

Ci-après des exemples d'activités et animations que nous avons proposées en 2022 et que nous proposerons pour 2023 :

- Les ateliers créatifs du lundi après-midi, ateliers jeux du jeudi après-midi, Lire et faire lire tous les lundis après l'école
- Les sorties piscine pour les enfants le mardi tous les 15 jours, et dans un plan d'eau en été

- La gym bien être le lundi à 10H

- Les cours de fitness le jeudi soir à 19h

• Des sorties pour les enfants et pour la famille comme le Cinéma, au complexe du Village à Chaillac, la chasse aux œufs de Pâques, la chasse aux trésors grandeur avec des lots à gagner pour les petits et les grands, le défilé d'Halloween en costume, des animations OIKA OIKA intérieur et/ou extérieur, sortie accrobranche

- Barbecue le 1.07.2022 pour fêter la fin de l'année scolaire avec animation Karaoké

- Une escapade Familiale

au Futuroscope de Poitiers le 10.07.2022

- Les samedis malins, les 3èmes samedis de chaque mois où enfants et parents partagent de bons moments comme lors des Petits Débrouillards avec des expériences scientifiques, visite de la ferme Les Petites Mains pour demain

- Un Vide ta chambre le 19.11.2022 : Vide grenier en intérieur à la grande salle des fêtes des 2 Rivières.

Nous communiquons plus afin de vous tenir informés des activités que nous vous proposons en fonction de la situation sanitaire en vous envoyant des courriers dans vos boîtes aux lettres, distribution par l'école, mais aussi par le compte Facebook de la Mairie de SAILLAT SUR VIENNE, l'application Panneau Pocket et Intramuros, le Populaire, la station de radio Kaolin Fm

Pour 2023, nous espérons proposer ces mêmes activités et voudrions même organiser une journée crêpes et jeux en Février, et une sortie au Puy du Fou en Juillet.

Nous avons beaucoup d'idée et souhaitons vivement les partager avec vous.

La carte familiale (1 par famille) est en vente à l'association, 3 Place de la Mairie et est à 27 € pour 2023. Elle est valable dans toutes les associations familiales.

Les relations avec nos différents partenaires : La Mairie, CAF, UDAF, CDOS sont toujours actuelles, pérennes et nous permettrons d'être toujours là pour 2023.

L'équipe reste à l'écoute de toutes nouvelles idées et toutes

les bonnes volontés sont les bienvenues.

Vous pouvez nous contacter par mail :
famillesrurales.association@sfr.fr

Exemples :



ASSOCIATION 100 ANS

Créée en ce début d'année 2022, l'association « les 100ans de la commune de Saillat » a pour objectif de vous accompagner jusqu'en 2028 dans la joie et la bonne humeur et de préparer avec vous ce centenaire que nous espérons très animé et festif.

Le président David Martial, qui a beaucoup d'idées novatrices, s'est donné comme but de rassembler les bénévoles et leurs amis, les anciens et les nouveaux habitants afin de proposer festivités et décorations de notre commune durant les années à venir.

En août, la guinguette au plan d'eau de Chaumeix autour d'une paëlla a rassemblé une centaine de convives qui se sont régalingées et diverties en ce décor champêtre.

Le « Réveillon Panier » du 31 décembre en association avec le Café D'Ici à la salle des fêtes avec le DJ Chris, cotillons et soupe à l'oignon est une nouveauté pour la région.

Le Facebook « 100 ans de la commune de Saillat » et « Ville de Saillat » vous permettent de vous tenir informés.

Pour 2023 plusieurs animations sont en préparation :

- En juin, une journée au bord de l'eau dans la tradition des kermesses avec ses jeux et ses animations
- En août paëlla et guinguette nous réunirons à nouveau sous les ombrages de l'étang de Chaumeix.

Le bureau de l'association remercie la mairie pour son aide et son soutien, présente à tous ses vœux de bonne et heureuse année et vous attend nombreux pour préparer ce centenaire.



ACCA DE SAILLAT SUR VIENNE

Pour cette année 2022 – 2023 l'ACCA dresse un bilan positif avec son nouveau bureau. Sous l'impulsion de nouveaux chasseurs pleinement investis, une nouvelle dynamique a relancé la chasse de Saillat.

Malgré la complexité de chasse aux abords de l'usine nous avons néanmoins fait le maximum pour limiter les dégâts de sangliers auprès des terrains agricoles. De nombreux nuisibles ont été piégés suite aux dégâts dans les poulaillers. Nous maintenons également nos efforts concernant la chasse aux petits gibiers (lièvre, perdreaux et faisans) en imposant une limite de prélèvement.

A savoir à partir de la saison prochaine les dates de battue

serons affichée en mairie ainsi que sur l'outil numérique.

Et pour finir nous remercions bien évidemment nos agriculteurs, propriétaires de terrains la mairie qui nous permettent de pratiquer notre passion dans le respect de chacun.

NOUVEAU BUREAU

- *Président d'honneur :*

Pascal CLUZEAU, Maire de Saillat sur Vienne

- *Président :* Granet Matthieu

- *Vice-président :* Chabasse Jean-Marc

- *Secrétaire :* Ganteille Aurélien

- *Trésorier :* Granet Jean-François

- *Trésorier adjoint :* Goreau Michel

- *Membre actif :* Moïse Vigier et Chabasse Pierre

Projets pour l'année 2023, en accord avec les règles sanitaires

Repas sanglier à la broche le Dimanche midi 28 mai 2023 à l'étang de Chaumeix avec jeu nature « initiation tir à l'arc, tir à la carabine à plomb » mini concours pour les enfants avec lots (jeu GRATUIT)

Pour ceux qui le souhaite vous pourrez amener vos boules de pétanques (autour de l'étang cela est possible)

Merci à tous et meilleurs vœux !!!!!



AMICALE DU CHEVAL VIENNE ET GORRE

Le mot du Président,

André PENOUTY ne peut qu'être ravi de l'activité de l'association pour 2022, avec la fête du cheval le 1er mai qui a été majestueuse avec un spectacle équestre de haute qualité, une balade en dromadaire pour les spectateurs ainsi qu'une randonnée équestre et pédestre avec un temps idéal.

La saison s'est achevée par le traditionnel concours hippique le 3 et 4 septembre qui existe depuis plus de 40 ans avec une participation de plus de 200 cavaliers et avec la seule nocturne qui existe sur le département. Le même programme est reconduit pour 2023.

Un grand merci à toute cette formidable équipe de bénévoles ainsi qu'à la municipalité sans qui rien ne serait possible.



CLUB DE PÉTANQUE

Cette année 2022, nous aura apporté beaucoup de plaisir après 2 saisons compliquées. 2023, nous n'en doutons pas, saura nous donner encore plus de joie, convivialité et de plaisir autour du cochonnet et des boules de pétanque.

Nous pouvons déjà annoncer la tenue de notre fameux concours FFPJP où nous pourrions tous admirer du joli jeu. Le programme des festivités sera affiché au club, dès le début de la saison.

Nos entraînements se font les



jeudis et samedis de 14h à 19h sur les terrains, très bien préparés par l'équipe municipale et mis à disposition par la mairie, derrière la salle des fêtes, et nous aurons cœur à nous

retrouver dans une bonne ambiance. L'ensemble du bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023 et une bonne santé.



LA PAYSANE
Boulangerie - Magasin et distributeur
10 avenue de la Gare - 87720 SAILLAT SUR VIENNE
TEL. 05.55.49.43.83



CHRISTOPHE COIFFURE
3 avenue de la Gare - 87720 SAILLAT SUR VIENNE
TEL. 05.55.03.40.57



M. Arnaud Georges
MASSEUR KINESITHERAPEUTE
7 Route Croix du Maine
87720 SAILLAT SUR VIENNE
TEL : 05.55.03.45.39



MENUISERIE BARUCHE
M. DUTRIEUX Stéphane
2, rue de la Croix du Maine - 87720 SAILLAT SUR VIENNE
TEL. 05.55.03.07.66



SARL ROCHETTE Père et Fille
6, rue de la Gare - 87720 SAILLAT SUR VIENNE
TEL. 07.89.48.08.52



PHARMACIE BRISSAUD-SOURY
16, Rue Anatole France - 87720 SAILLAT SUR VIENNE
TEL. 05.55.03.40.30



MASSINOT ISABELLE NATHALIE
Vente en ligne et en magasin de Vêtements et
matériels d'occasion
Avenue de la Gare
87720 SAILLAT SUR VIENNE



TABESSE PATRICK
TERRASSEMENT ET TRAVAUX PUBLICS
Valette - 87720 SAILLAT SUR VIENNE
TEL. 05.55.03.47.00



LE CAFE D'ICI
Bar-Tabac
2 rue Jean Jaurès - 87720 SAILLAT SUR VIENNE
TEL. 05.55.03.41.94

C.R.T.N.

REMISE EN ÉTAT DE PROPRETÉ

- avant/après déménagement
- après désinsectisation
- après travaux
- intervention chez les particuliers
- après évènementiel
(baptême-anniversaire-mariage)

TÉL. 06 72 98 67 52
cynthiaruton@hotmail.com

KIOSQUE À PIZZA - SEBASTIEN PIZZA
Place de la Mairie
87720 SAILLAT SUR VIENNE



NOS ENTREPRENEURS

Partenaire: SCHMITZER Hydraulik

TUYAUTERIE - CHAUDRONNERIE

CONFECTION DE FLEXIBLES HYDRAULIQUES
*en atelier et/ou sur site
avec camion atelier*

07 85 72 06 33

90 rue Jean Jaurès 87720 SAILLAT-sur-VIENNE
adk@adk.fr adk-services.com



LUNDI SOIR

FOOD TRUCK - YAHOO THAILANDE
Vente à emporter Thai Food
Place de la Mairie
87720 SAILLAT SUR VIENNE
TEL : 06 87 64 86 03 / 06 85 98 42 61

MISSION LOCALE

 **Mission Locale**
Rurale de la Haute-Vienne
NOUVELLE-AQUITAINE

Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans

contact@mlr87.fr
https://www.facebook.com/mlrhv87/
https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/

CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE

**Vous avez moins de 26 ans !
Des solutions pour tous vos projets**

VIE QUOTIDIENNE :
Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules
Aides financières, démarches liées au logement,
Accès aux droits et à la santé,
Aide aux démarches administratives,
Sports loisirs et culture ...

ORIENTATION :
Découverte de secteurs et métiers,
Immersion en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION :
Droits à la formation,
Accès aux parcours de formation, financements ...

EMPLOI :
Techniques de recherche d'emploi,
Rencontres entreprises et employeurs,
Offres d'emploi et offres en alternance,
Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...



**ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISÉ
UN CONSEILLER REFERENT**

Des solutions, une offre de services adaptée à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.

 Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser vos démarches...

Proche de chez vous !

Mission Locale Rurale Haute-Vienne
05.55.70.45.74



4 antennes - 29 points d'accueil sur tout le département de la Haute-Vienne
(Hors agglomération de Limoges)
Une équipe de 34 professionnels et des services gratuits.

UNA OUEST 87

UNA Ouest 87 **MIEUX VIVRE CHEZ SOI**

 **ENTRETIEN DU DOMICILE**

 **AIDE AUX FAMILLES**

 **SERVICE MANDATAIRE**

 **ACCOMPAGNEMENT VEHICULÉ**

 **ATELIERS DE CONVIVIALITÉ**

 **ASSISTANCE ADMINISTRATIVE**

 **JARDINAGE**

 **BRICOLAGE**

 **ASSISTANCE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

 **PORTAGE DE REPAS AICARPA - UNA OUEST 87**

 **ASSISTANCE A LA PERSONNE**

UNA OUEST 87
10 Bd de la République
87200 SAINT-JUNIEN
05 55 02 46 01
accueil@unaouest87.fr
www.unasaintjunien.fr

 **-50% DE RÉDUCTION OU CRÉDIT D'IMPÔT**

 **NF SERVICE**

 **Charte Qualité**

Un seul objectif : « Mieux vivre chez soi »

ADIL 87

adil⁸⁷
Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Vienne

**Une question sur le logement ?
Pensez à l'ADIL 87 !**

Vous recherchez des informations juridiques, financières ou fiscales concernant :

- Les relations propriétaires-locataires
- L'accèsion à la propriété
- La vente de logement
- Les travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation à la perte d'autonomie
- La copropriété
- Les relations de voisinage
- L'investissement locatif
- Le mal logement ...

N'hésitez pas à contacter nos conseillers-juristes (Conseils neutres et gratuits)

05 55 10 89 89
28 avenue de la Libération - 87000 LIMOGES
www.adil87.org
contact@adil87.org



Des permanences ont lieu près de chez vous. Pour connaître les lieux et dates, consulter notre site Internet.

L'ADIL 87 est conventionnée avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne et le Ministère chargé du logement

FRANCE RENOV'87



Nov habitat 87 avec **France Rénov'**
Le service public pour renouer mon habitat

05 55 14 88 42
contact@novhabitat87.fr
www.novhabitat87.fr

Nous conseillons gratuitement et de manière neutre :
- la construction neuve
- la rénovation énergétique
- la rénovation globale
- la rénovation thermique
- la rénovation électrique
- la rénovation des équipements
- la rénovation des équipements
- la rénovation des équipements

**Un projet de rénovation énergétique ?
Une question sur les aides disponibles ?**

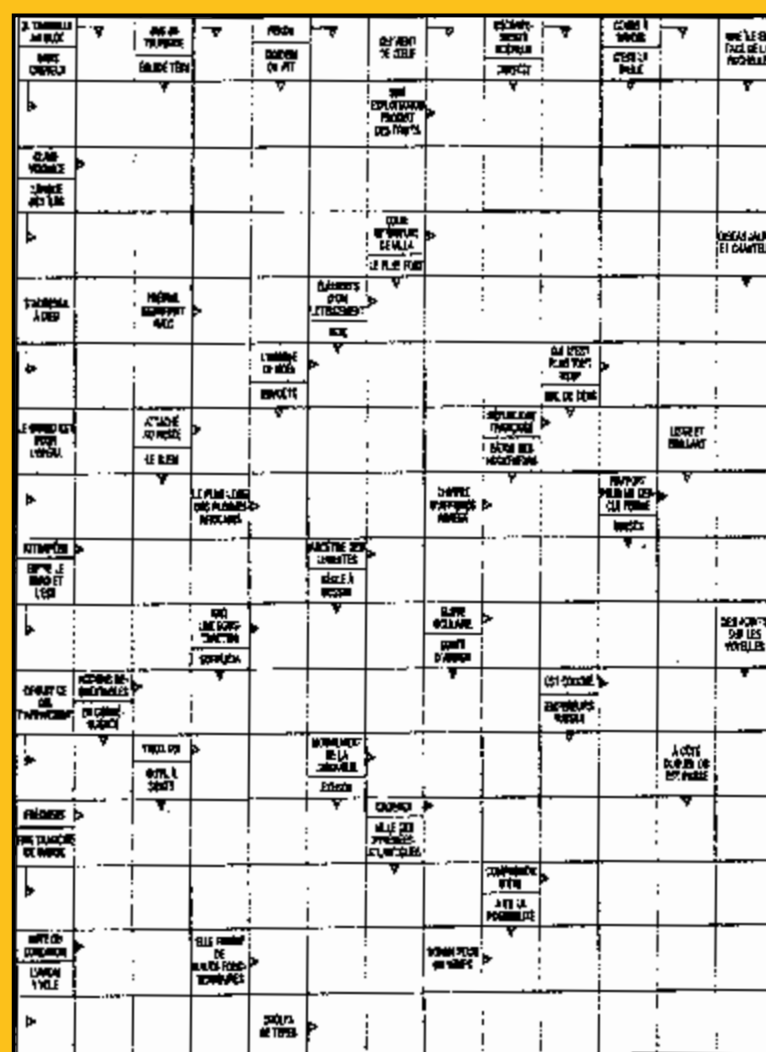
Nov habitat 87 vous aide gratuitement et de manière neutre à définir votre projet de rénovation énergétique.

Les conseillers vous informent des aides auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.

Nov habitat 87 est un service gratuit proposé par le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communautés de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers et les professionnels du petit tertiaire privé (hors Limoges Métropole)

Attention aux arnaques à la rénovation ! Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov') ne font jamais de démarchage en porte à porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020. Merci de remonter les cas constatés à Nov habitat 87.

Mots Fléchés
Débutant

SOLUTIONS

Mais quel **héros**
a fait ça ?

le dépôt sauvage,
c'est **illégal,**
amendable,
polluant

Retrouvez les bons gestes sur syded87.org



SMURFIT KAPPA



SYLVAMO

Saillat
SUR VIENNE